

**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2015**

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.
- 2) Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014.
- 3) Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- 4) Approbation, s'il y a lieu, des conventions réglementées.
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2014.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2014.
- 7) Remplacement d'un Administrateur et renouvellement du mandat de trois Administrateurs.
- 8) Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- 9) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2015.
- 10) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2015.

**PROJET DE RESOLUTIONS A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2015**

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaire aux Comptes sur la gestion de l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve le rapport du Conseil d'Administration et prend acte des rapports des Commissaire aux Comptes dans leur intégralité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les dites opérations.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au Système Comptable des Entreprises 1997 " SCE1997 ", et du rapport général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve les états financiers de l'exercice 2014 (le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers) tels qu'ils lui sont présentés

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2014.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur proposition du Conseil d'Administration décide de reporter à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2014 :

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Déficit de l'exercice 2014 : | (1.468.535) Dinars Tunisiens |
| Résultats reportés à fin 2013: | (16.739.420) Dinars Tunisiens |
| Résultats reportés à fin 2014: | (18.207.955) Dinars Tunisiens |